DLP 22-1-88004597

Avertissements agricoles ®

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 1 — 21 JANVIER 1988

COLZA : Traitements de rattrapage sur larves d'altises et de charançons quelquefois justifiés.
Quelques symptômes de phoma et de pseudocercosporella peu préoccupants à cette date.

CEREALES : Début des éclosions d'oeufs de mouche grise. Pas de pénétrations d'asticots pour l'instant.
Pertes de pieds parfois importantes, en particulier sur blé dur. Diverses origines possibles.

- COLZA -

LARVES D'ALTISES ET DE CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL :

A l'heure actuelle, la situation dans les cultures est la suivante :

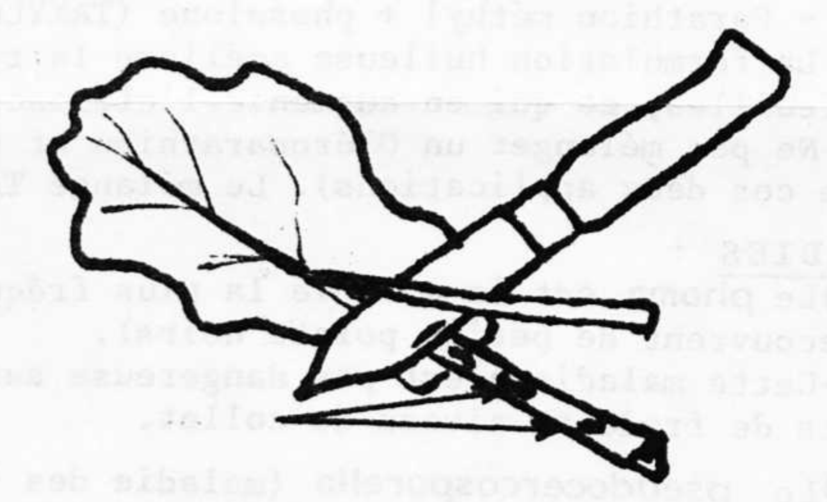
● **Parcelles traitées** avec un microgranulé dans la raie de semis (type CURATER), ou ayant reçu plusieurs traitements insecticides en végétation, ou ayant reçu un traitement insecticide en végétation dans le courant du mois d'Octobre : **infestations faibles à nulles.**

→ Un traitement de rattrapage sur larves **n'est pas justifié.**

● **Parcelles non traitées** avec un insecticide cet automne ou ayant reçu un seul traitement insecticide très précoce (mi à fin Septembre) à base de parathion ; le climat exceptionnellement doux depuis le 12 Décembre a permis une éclosion de larves : **niveaux d'infestation très variables selon les parcelles.** Un traitement de rattrapage est **parfois justifié**, en particulier en **Indre et Loire.**

→ Un contrôle des populations larvaires d'altises et de charançons du bourgeon terminal s'impose dans les jours à venir selon le protocole suivant :

- Prélèvement au hasard de 25 plantes sur la parcelle.
- Fendre les pétioles des feuilles basses et moyennes sur toute leur longueur.

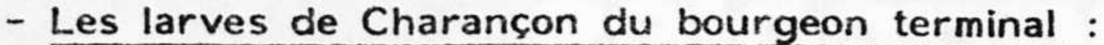


Abonnement annuel 150 F Cheque à l'ordre du Regisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24
EDITION DE LA STATION CENTRE
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)
SPV
Imprimerie de la Station "Centre" Le Directeur-Gerant, A. SIMONIN CPPAP N° 530 AD

→ Il est important de différencier :

- **Les larves d'Altises** :
  . Couleur blanc jaunâtre, 2 à 7 mm de long.
  . Tête et extrémité postérieure noires.
  . Trois paires de pattes.

- **Les larves de Charançon du bourgeon terminal** :



  . Larves blanches de 5 à 10 mm de long.
  . Corps trapu et arqué, pas de pattes.
  . Seule la tête est brune ou noire.



→ Traitez si :

- 2 plantes sur 3 portent une ou plusieurs larves ou galeries **d'Altises** soit plus de 15 plantes/25).
- 1 plante sur 5 porte une ou plusieurs larves de **Charançons du bourgeon terminal** (soit plus de 5 plantes/25).

ATTENTION : Les larves de Charançon âgées commencent leur migration vers le bourgeon terminal. En cas de dépassement du seuil, le traitement est **urgent.**

Quelques exemples de sondages sur parcelles d'Indre et Loire non traitées à l'automne :

Commune	Région naturelle	% de pieds attaqués par	
		Larves Altises	Larves Charançon
Rouziers de Touraine	Gâtine Tourangelle	44	0
Parçay-Meslay	Gâtine Tourangelle	32	4
St Cyr sur Loire	Gâtine Tourangelle	32	4
Truyes N° 1	Champeigne	76	28
Truyes N° 2	Champeigne	32	16
Hommes	Bassin de Savigné	20	24
Montrésor	Gâtine de Montrésor	28	0

Nous vous tiendrons informés de la suite de cette prospection larvaire dans les prochains bulletins. Toutefois, dans toutes les régions où la portance des sols a empêché les traitements insecticides à l'automne, nous vous incitons vivement à effectuer **vous-même** un contrôle des infestations et à traiter rapidement si nécessaire.

→ Produits :

- Oléoparathion méthyl à 350 g de MA/ha.
- Oléoparathion éthyl à 300 g de MA/ha.
- Parathion méthyl microencapsulé (PENNCAP M à 0,8 l de PC/ha).
- Parathion méthyl + phosalone (TAXYLONE à 1,5 l de PC/ha).

La formulation huileuse améliore la répartition et l'adhérence des produits sur les feuilles, ce qui en augmente l'efficacité par temps humide et froid.

Ne pas mélanger un Oléroparathion et un herbicide (respecter un délai de 3 semaines entre ces deux applications). Le mélange TAXYLONE-LEGURAME PM est toutefois possible.

MALADIES :

● Le **phoma** est la maladie la plus fréquemment observée (les taches de cette maladie se recouvrent de petits points noirs).

→ Cette maladie n'est pas dangereuse sur les variétés actuelles, sauf en cas de gros dégâts de froid au niveau du collet.

● Le **pseudocercosporella** (maladie des taches blanches) est souvent visible sur Bienvenu. Cependant, les attaques ne sont pas inquiétantes et les expérimentations menées les années passées montrent la supériorité d'un traitement en végétation (**stade C2** -entre noeuds visibles- à **stade D2** -inflorescence dégagée-) par rapport à un traitement en arrêt végétatif.

→ Sur les parcelles touchées, attendre un franc redémarrage de la végétation et une montée des symptômes sur feuilles moyennes pour traiter.

● Les symptômes de **cylindrosporiose** sont très rares à cette date.

→ Pas de traitement.

Ces informations sont également diffusées, pour le Cher et l'Indre, dans le cadre du CLUB COLZA SOPRA.

- CEREALES A PAILLE -

MOUCHES GRISE :

●Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, le risque "mouche grise" est **faible à nul** cette année, sauf dans quelques parcelles très particulières où des attaques de mouche grise sont visibles tous les ans (en ne tenant pas compte des attaques exceptionnelles de ces trois dernières années).

●Dans ces parcelles, depuis le coup de froid de la 2è semaine de Décembre, les températures du sol sont remontées de façon permanente entre 6 et 9° C et les éclosions d'oeufs ont débuté.

●Vu les conditions hivernales peu rigoureuses cette année (le sol n'a pas gelé à 10 cm de profondeur, même pendant le coup de froid de Décembre), la levée de dormance des oeufs n'a pas été brutale et **les éclosions vont s'échelonner pendant une durée assez longue**, ce qui minimise encore le risque de dégâts.

●**Aucune pénétration d'asticots** dans les plantes n'était encore visible ce début de semaine.

→ **Cas général** : Le faible niveau de risque rend superflu tout traitement complémentaire contre ce ravageur en végétation.

→ **Parcelles habituellement attaquées par la mouche grise** : La période de traitement préventif en végétation contre ce ravageur débute. Toutefois, le seul produit actuellement en Autorisation Provisoire de Vente (FOLIMATE à 2,6 l/ha) serait mieux positionné un peu plus tard, aux toutes premières pénétrations d'asticots dans les plantes. Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation dans le prochain bulletin.

PERTE DE PIEDS DURANT L'HIVER :

De nombreuses parcelles de blé, et plus particulièrement de blé dur, subissent actuellement des pertes de peuplement importantes pouvant avoir diverses origines :

●**Dégâts conjoints de gel et de fusariose** : Dans certaines parcelles, les pieds semés trop profondément atteignaient, au mois de Décembre, le stade 1 feuille-1 feuille et demie et étaient dans un état très étiolé. Le gel brutal de la mi-Décembre a pu être suffisant dans certains cas pour geler ces plantules ou pour leur créer des lésions favorables à l'entrée de la fusariose.

●**Dégâts de fusariose** : Certains lots de semences produits dans la région avaient dès la récolte un mauvais état sanitaire dû aux fortes attaques de fusariose sur épis (c'est le cas, en particulier, des semences de blé dur d'origine fermière). Les traitements de semences plus ou moins bien pratiqués, ainsi que l'humidité forte des sols cet automne et cet hiver, ont permis aux champignons de fonte de semis d'exercer leur action pendant une durée plus longue qu'habituellement.

→ Les dégâts s'opérant nettement sous le niveau du sol, aucun traitement en végétation ne sera capable d'enrayer ces pertes de pieds. Préférez l'utilisation de semences certifiées qui proviennent, cette année, d'autres zones de production que la région Centre.

●**Dégâts de taupins** : Dans certaines parcelles, toutes les cultures d'été sont protégées contre les taupins avec des microgranulés dans la raie de semis. Cette protection est suffisante pour la culture considérée, mais ne permet pas une destruction suffisante des larves de taupins présentes dans le sol (une larve de taupin reste de trois à quatre ans dans le sol suivant l'espèce). La forte humidité de l'automne et de l'hiver, ainsi que la douceur du climat, ont permis une remontée des taupins (larves fil de fer) dans les premiers centimètres du sol et une forte activité alimentaire. De gros dégâts sont parfois visibles, à plus forte raison lorsque les semences de céréales ne sont plus traitées au lindane (morsures sur la partie souterraine des plantes, plusieurs plantes consécutives atteintes sur le rang).

→ Sur les parcelles atteintes, il sera souhaitable, tous les 3 à 4 ans, de pratiquer un traitement en plein au lindane, à raison de 1600 g de MA/ha, 10 à 15 jours avant l'implantation de toute culture.

→ Un traitement de rattrapage en végétation est encore possible à la même dose/ha sur les parcelles dans lesquelles le dégât est encore modéré, mais où de nombreux taupins sont présents dans la couche superficielle du sol. Profitez d'une gelée matinale pour passer.

P2

● Présence de **scutigérelles, de bibions** : Souvent, à proximité des plantes pourries, de petits insectes du sol, de forme allongée et de couleur blanche, sont visibles. Ce sont des scutigérelles ou des larves de bibions (très nombreuses cette année). Ces insectes viennent se nourrir des tissus en décomposition, mais ne sont pas à l'origine des dégâts conséquents parfois observés.

* * * * *

Le Service Régional de la Protection des Végétaux vous souhaite une bonne et heureuse année.

* * * * *